

« Le Pierrefittois »

Des nouvelles du pays

N° 63 - Octobre 2022



« L'automne arrive, nous avons passé un été particulièrement sec qui nous a conduit à économiser la ressource en eau. Vous avez certainement vu les agents du service technique arroser les pots et caisses de fleurs plusieurs fois par

semaine. Cette eau provient d'un puits réhabilité aux ateliers municipaux.

L'interconnexion avec Souesmes suit son cours. Les études se terminent et les travaux commenceront l'année prochaine. Le but est de pouvoir basculer l'eau d'une commune à l'autre en cas de problème. Une loi nous impose une solution de secours, soit l'interconnexion, soit un nouveau forage.

Nous sommes toujours attentifs à nos commerces. Vers le 10 octobre nous saurons si l'épicier peut s'installer. La commune a préempté pour l'achat du restaurant le Lion d'Or. Nous attendons la convocation du notaire pour la signature. Il nous restera à trouver un cuisinier. Dans les autres bâtiments, la Communauté de Communes Sologne des Rivières a le projet de faire un centre culturel.

La rentrée des classes a eu lieu avec 2 nouvelles enseignantes. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Notre conseil municipal a perdu le 1/3 de ses membres. Nous devons faire des élections complémentaires d'ici la fin de l'année, sous les directives de la Préfecture.

Prenez soin de vous, je reste à votre disposition et à votre écoute ».

Bernadette COURRIOUX
Maire



Le mug de Pierrefitte, en vente à l'Office de Tourisme de Salbris (voir page 23)

Date à retenir

- 13 octobre : Dialogue autour de Victor Hugo

Balayage des rues

27 octobre - 15 décembre

SOMMAIRE

	Page		Page
Nous avons rencontré...	6	Les infos du Conseil Municipal	18
Bibliothèque	7	Les Commissions et Comités préparant...	21
La vie des Associations	8	État civil	23

AU REVOIR MICHEL...

Michel AMIOT, cheville ouvrière de l'animation à Pierrefitte, n'est plus.



Une grande tristesse était palpable à Pierrefitte sur Sauldre, mardi 12 juillet, lors des obsèques de Michel Amiot, en l'église Saint Etienne. Elle était tout juste assez grande pour accueillir les amis et relations venus très nombreux pour accompagner Michel et soutenir sa famille dans le deuil.

De nombreux maires étaient présents, le Président de la Communauté de Communes, ainsi que des représentants des divers syndicats dont faisait partie Michel en tant qu'adjoint au maire. Les Pierrefittois sont venus en grand nombre pour lui rendre hommage.

Michel s'est investi dans la vie de la commune et dans des associations dès ses 20 ans et jusqu'à présent il n'avait jamais arrêté. Au contraire car il avait été de plus en plus sollicité d'année en année.

Discours de Mme le Maire :

« Michel, tu es rentré au Conseil Municipal en 2008 et tu t'es investi tout de suite dans diverses commissions (chemins, travaux, CCAS), divers syndicats dont le SIVOS (regroupement scolaire) et le SMICTOM (ordures ménagères).

Depuis 2020 tu étais mon Adjoint. Tu passais beaucoup de temps à contacter les entreprises et à suivre les travaux.

Tu étais en relation chaque jour avec le personnel technique de la commune pour discuter travaux et matériel. Tu étais vice-président du SIVOS. Il t'arrivait même quelques fois d'aller en renfort à la cantine.

Tu étais également attentif aux personnes âgées qui n'hésitaient pas à t'appeler. Tu étais toujours présent pour répondre à leurs besoins, même pour les transporter. Tu préparais aussi leur colis de fin d'année avec ton Association des Œuvres Paroissiales, en partenariat avec la mairie et avec l'aide de bénévoles.

Tu étais aussi très impliqué dans le monde associatif comme avec A.Tou.Loisirs où tu étais le président depuis de nombreuses années. Tu présidais également les Œuvres Paroissiales et depuis plus récemment le Club du 3^{ème} âge. Tu as même rejoint le Club de Souesmes.

Tu étais sympathisant des Anciens Combattants.

Tu étais le moteur de nombreuses manifestations : loto, carnaval, brocante, 14 juillet, repas, voyages...

Beaucoup de manifestations étaient rapportées à ton nom. Certains Pierrefittois disaient « on va au loto de Michel », « on va au voyage de Michel », ...

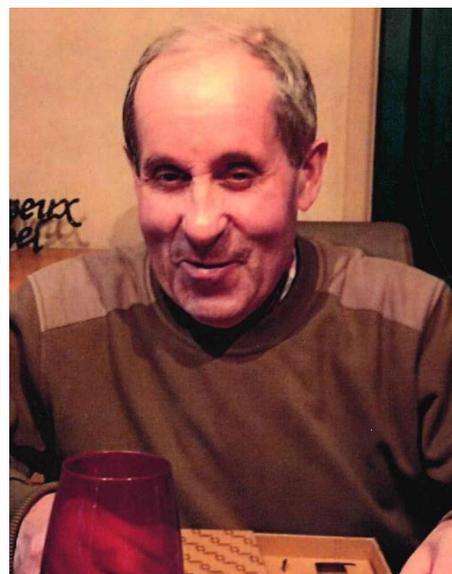
Tu étais aussi « Monsieur matériel ». Nombreux Pierrefittois, communes et associations des alentours t'ont fait appel pour le prêt de matériel : tables, chaises, barnums, manège, vaisselle... Je suis certaine que tu connaissais le nombre de petites cuillères dans les caisses tellement tu étais attentif et respectueux du matériel, disponible à tout moment. Tu répondais présent partout dès que l'on avait besoin.

Depuis quelques mois, Michel souffrait de douleurs dans le dos. Il était de plus en plus fatigué. Cependant nous sommes restés en contact téléphonique jusqu'à son hospitalisation voilà 3 semaines et jeudi Michel nous quittait.

Michel était discret mais attentionné, dévoué mais réservé, il faisait preuve d'une grande qualité d'écoute.

J'avais une totale confiance en toi Michel, tu étais d'une fidélité sans faille, d'une humeur constante.

Tu vas laisser un grand vide au sein du Conseil Municipal, dans les Associations et pour les Pierrefittois. Au revoir Michel et merci pour ton implication dans ta mission d'élu et pour ton dévouement dans le monde associatif ».



LES BRÈVES

* **Règlement des factures d'eau** : nous vous rappelons que la Mairie ne prend plus les chèques ni les espèces concernant le paiement de votre facture d'eau. Prière d'envoyer directement votre chèque au SGC de Romorantin-Lanthenay ou effectuer un virement bancaire, ou payer par QR Code chez un buraliste ou une perception, ou par le site Internet www.PayFiP.gouv.fr (références indiquées sur la facture).

* **Les cartes de randonnée** : les cartes de Pierrefitte ont été réactualisées. Vous pouvez trouver ces cartes papier à la Mairie, à la Poste et à la Bibliothèque.

Nouveauté cette année :

Vous les trouverez **en format numérique** sur le site de www.pierrefitte-sur-sauldre.fr

La **carte des randonnées** : dans l'onglet « Découvrir Pierrefitte » - « Promenades et randonnées »,

La **carte du bourg** : dans l'onglet « Vie Pratique » - « Pierrefitte au Quotidien » - « Carte du Bourg ».

ÉVÈNEMENTS À PIERREFITTE



Découvrir Victor HUGO

Le jeudi 13 Octobre à 18h00
À la Bibliothèque
(4 rue de Chaon)

Aurélie Ravineau-Cloue
Bibliothécaire
à la Direction de
la Lecture Publique à Blois
Animera un dialogue autour de

« Victor Hugo de Normandie à Paris
en passant par La Sologne »

- Gratuit -

Verre de l'amitié clôturera la séance
Renseignements 06 07 15 08 19



À QUOI SERVENT LES LABELS ?

Pierrefitte fait partie des 4 182 communes labellisées Villes et villages fleuris dont seulement 250 « Quatre Fleurs » dans toute la France.

**« Villes et Villages Fleuris »,
une reconnaissance
nationale**



Depuis 1959, le label « Villes et Villages Fleuris » récompense l'engagement des communes pour l'amélioration de la qualité de vie. Il propose un référentiel sur lequel elles peuvent s'appuyer :

- La place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics
- La gestion des ressources naturelles et la préservation de la biodiversité
- Le développement de l'économie locale et de l'attractivité touristique
- Les actions menées pour intégrer le citoyen au cœur des projets

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

« Ce label récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique français, la reconquête des cœurs de ville, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets ».

Le label constitue un outil d'aide au quotidien pour les communes qui souhaitent améliorer le bien-être de leurs habitants et préserver l'identité de leur territoire, tout en développant leur cadre de vie. Ce sont bien des objectifs de la municipalité à Pierrefitte.

Pour en savoir plus :

www.villes-et-villages-fleuris.com

Il existe de très nombreux labels, pas uniquement sur le fleurissement, et aujourd'hui toutes les communes œuvrent pour en obtenir un ou deux selon leur propre spécificité. Les labels permettent d'identifier les communes. Vous aurez remarqué que depuis quelques années des panneaux « fleurs » apparaissent dans les communes environnantes, telles que Salbris et Lamotte-Beuvron par exemple.

Pour information voici une liste non exhaustive des labels :

- Villes et Pays d'art et d'histoire,
- Plus beaux villages de France,
- Villages et cités de caractère,
- Petites cités de caractère,
- **Villes et villages fleuris,**
- « Ville amie des enfants »,
- « Ville Internet »,
- Villes et villages étoilés,
- Il existe aussi le concours national des villes créé en 2008 récompensant les projets communaux innovants concernant l'aménagement urbain.

Pour en savoir plus : <https://www.annuaire-mairie.fr/label-commune-france.html>



Les missions du label



- Le label « Villes et Villages Fleuris » a pour vocation de faire connaître les collectivités locales qui aménagent leur territoire pour le bien-être des citoyens et la valorisation de leur identité.
- Il encourage le partage d'expérience autour de projets communs.
- Il offre des clés pour des aménagements durables. Chaque collectivité évolue ainsi dans le respect d'une charte nationale de qualité.



Les Maisons Fleuries

Ce concours participe à l'animation et l'embellissement de Pierrefitte. Il est également un des critères du jury d'évaluation pour le maintien ou non de notre label.

Ces dernières années, les candidats n'étaient pas bien nombreux à s'inscrire à ce concours.

Cette année, nous avons donc opté à nouveau pour le classement sans inscription, le comité du fleurissement ayant fait le tour des rues de Pierrefitte à la recherche des « perles rares ». Vous serez informés de la remise des prix.

Une nouvelle équipe enseignante à l'école



En cette rentrée scolaire, notre école a le plaisir d'accueillir une nouvelle équipe pédagogique composée de Sarah NAUDIN, 24 ans, (à gauche sur la photo) responsable de la classe des CM1-CM2 et Audrey THOMAS, 25 ans, (à droite sur la photo) responsable de la classe des CE1-CE2.

Audrey, originaire du Cher, était l'année passée en poste à Blois, déjà avec une classe de CE1-CE2. Elle vient de poser ses valises à Pierrefitte juste en face de l'école dans un des logements de commune. Sarah, originaire de la Vienne, exerçait quant à elle à l'ITEP de Cerçay sur la commune de Nouan-le-Fuzelier. Elle réside non loin d'ici à Neung-sur-Beuvron.

Motivées et dynamiques, nos deux enseignantes ont pour cette année scolaire de nombreuses idées en tête : le projet scolaire sur l'année est centré sur le thème de la nature avec l'objectif notamment de sensibiliser les enfants sur l'environnement. Différentes interventions sont déjà prévues avec Sologne Nature Environnement et d'autres sont à l'étude en lien avec certains parents agriculteurs sur la commune.

Le sport sera également présent : les séances de piscine feront leur retour et d'autres activités en lien avec l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré sont en réflexion. À noter également qu'il est prévu prochainement que les CE1-CE2 passent leur permis piéton et les CM1-CM2 leur permis vélo.

D'ici à la fin de l'année, Halloween s'invitera également à l'école et un spectacle de Noël sera organisé.

Nous leur souhaitons une belle et heureuse année scolaire.

Yoann Faucard

Claire VERDICCHIO, Accompagnement à la parentalité



Je m'appelle Claire, je suis éducatrice de jeunes enfants diplômée d'État depuis 12 ans. Auto-entrepreneure depuis le mois de juillet, je suis aussi accompagnante parentale.

J'ai créé Nid'Õ pour soutenir et conseiller les familles de la grossesse jusqu'aux 7 ans de l'enfant. Je suis là pour révéler votre parentalité et vous permettre de trouver les clés de l'harmonie et de la sérénité.

Je propose plusieurs accompagnements et j'organise des ateliers pour les familles autour de thématiques de la petite enfance qui me semblent essentielles dans le développement de l'enfant et dans la création du lien parent-enfant.

Les boxes que j'ai confectionnées apportent un vrai plus aux accompagnements que je propose. Bien-être et plaisir seront au rendez-vous !

À domicile, dans un local ou en visio, je suis là pour vous !

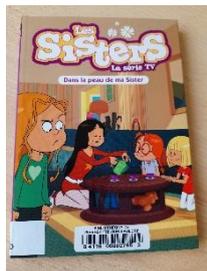
Nid'Õ - Accompagnement & soutien à la parentalité
Tél. : 07 65 72 59 88
Site internet : www.nid-o.fr
Instagram : [accompagnement.nido](https://www.instagram.com/accompagnement.nido)

Claire Verdicchio



BIBLIOTHÈQUE

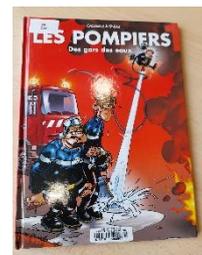
La bibliothèque continue à vous servir. Cette fois nous mettons en avant des nouveautés pour les enfants, car ils sont les bienvenus, aussi, en dehors des visites avec l'école.



Certains enfants nous avaient demandé la série "Sisters". Voici donc 10 tomes achetés. Si la série a du succès, d'autres viendront. Cette série convient aux enfants à partir de 7 ans.



Les BD "Les pompiers" conviennent pour les plus de 9 ans (car il faut comprendre les jeux de mots) et jusqu'aux adultes. Nous en avons acheté 5 tomes.



Et les mangas pour les plus de 12 ans.

Nous avons aussi beaucoup de nouveautés pour les adultes.

BIBLIOTHEQUE



Vous aimez lire,

Vous aimez le contact humain,

**Vous avez quelques heures
de disponibles.**

**Vous voulez découvrir le
fonctionnement d'une bibliothèque.**

Venez nous rencontrer

Appeler le 06 07 15 08 19



Nouveaux horaires d'ouverture

Mercredi 10h00 - 12h00

Samedi 09h30 - 12h00

*Pirkko Turunen,
pour l'équipe de la bibliothèque*



LE MOT DES MARCHEURS

MICHEL, MERCI pour tout ce que tu as fait pour moi, pour nous, pour A.TOU.LOISIRS et la section marche !

Il m'était impossible de commencer ce mot autrement que par une pensée et des remerciements adressés à Michel AMIOT, notre ami et Président d'ATL et donc président des marcheurs, qui nous a quittés trop tôt.

Après cet hommage, voici les temps forts de notre club depuis la parution du dernier bulletin municipal :



RANDONNÉE DE PRINTEMPS DU 10 AVRIL :

Nous avons enregistré 396 marcheurs, ce qui est loin d'être notre meilleure participation, cependant un bon résultat compte-tenu du contexte sanitaire. Les 60 bénévoles ont su faire face aux règles imposées et s'adapter à la situation.

Comme il se doit, j'en profite pour remercier les propriétaires de Longate et du Cerbois qui acceptent de nous laisser emprunter, ce matin-là, des chemins privés soit pour passer parallèlement à la route soit pour faire un circuit en boucle.

Des marcheuses sur le circuit des 10 km

SORTIE À LA JOURNÉE À CHILLEURS AUX BOIS :

Le 16 mai dernier, 34 marcheurs ont participé à cette sortie qui s'est déroulée dans une bonne ambiance avec des parcours agréables. L'après-midi, la visite du château de Chamerolles a été appréciée et particulièrement la promenade des parfums (surtout par les dames !).

Les consignes avant le départ



Après la pause estivale, la saison nouvelle a démarré le 5 septembre. Nous enregistrons plusieurs nouveaux adhérents et partons donc confiants !

Si vous aussi vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez me contacter au 06 38 32 42 52 pour connaître les formalités.

Patrick Després

L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

La fin d'année approchant, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Pierrefitte est heureuse de vous convier à venir fêter la Sainte-Barbe le **samedi 3 décembre** prochain, à la salle des fêtes.

Le tarif de ce dîner est de 35 €, boissons comprises.

N'hésitez pas à venir nombreux. Cette soirée est ouverte à tous, sur réservation.

Amicalement.



Yann Guérin

LOISIRS GYM

Une gym qui bouge !

Une gym qui vit !

**Une gym qui préserve votre
santé !**



Une personne n'ayant jamais pratiqué de sport ne doit pas s'imaginer qu'il est trop tard pour démarrer une activité physique. De fait, la pratique régulière d'exercices corporels à partir de 50 ans, même de manière modérée, a des effets bénéfiques sur la santé.

L'objectif de Loisirs Gym : améliorer sa forme physique tout en se faisant plaisir et en découvrant de multiples activités pour un coût modéré, la première séance est gratuite et sans engagement. Si vous souhaitez poursuivre, la cotisation est de 53 €.

Les séances de gymnastique volontaire se déroulent de 18h30 à 19h30, les mardis de septembre à juin avec quelques interruptions lors des vacances scolaires.

Les exercices sont variés et adaptés aux capacités des uns ou des autres.

Si le besoin s'impose, nous mettons en place un protocole adapté à la situation sanitaire pour éviter tout risque de contamination COVID durant nos séances.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour découvrir une activité ludique et bienfaitante.

Nous organiserons également un concours de belote le samedi 08 octobre prochain.



LE CLUB DU RENOUVEAU

Nous souhaitons une bonne rentrée à tous !

Après la reprise souhaitée par tous nos joueurs, le 12 mai, nos réunions du jeudi avaient retrouvé leur entrain quand est survenu le 7 juillet, le décès de Michel, notre Président.

Organiser, Prévoir et Faire sans rien omettre faisaient partie de ses nombreuses qualités. Nous voilà bien seuls et désemparés !

Nous essayons de maintenir la barre mais la maladie, les accidents de la vie et les années qui passent sapent nos rangs de façon angoissante.

Nous lançons donc un appel aux « jeunes retraités » de Pierrefitte et d'ailleurs pour qu'ils nous rendent visite et partagent un jeudi après-midi avec nous (de 14h à 17h30). Actuellement, les jeux de cartes (belote et rami) sont seuls pratiqués mais il est tout à fait possible de se diversifier suivant les demandes.

Une nouvelle Assemblée Générale se tiendra le 20 octobre 2022. Il est absolument nécessaire que des « bonnes volontés » se présentent afin d'étoffer le Conseil d'Administration (nous restons 3 dans le Bureau et 8 au total pour le C.A.) et nous permettent d'élire un(e) nouveau(elle) Président(e).

Nous espérons relancer le Repas du Club, le concours de belote et les voyages (et plus suivant les suggestions) mais il nous faut du renfort !!! Des Têtes et des Bras !

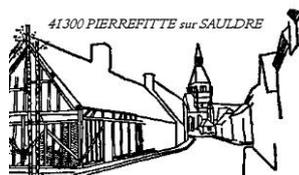
Nous restons disponibles pour tout renseignement, sur place le jeudi après-midi ou au 02 54 88 29 66. À bientôt !

Bien cordialement.



Aline Jacquelin

*Le secrétaire,
Michel Caillaud*



Cet article, dans ce nouveau bulletin, s'ouvrira par une pensée pour MICHEL. Très investi dans la vie associative de Pierrefitte, il était membre d'A.Tou.Loisirs depuis plusieurs années avant d'en devenir le président, moteur hyperactif toujours présent et attentif à tout. Très organisé, il savait stimuler son équipe de bénévoles au bon moment pour assurer la réussite de chaque animation.

Peinés et sonnés par sa disparition, il nous a fallu poursuivre les activités pour assurer la pérennité de notre association.

Tous impliqués, nous avons continué :

- d'animer notre stand de crêpes aux Musicalies malgré un problème d'alimentation électrique qui nous a occasionné pas mal de difficultés,
- d'organiser, avec la Mairie, les festivités du 14 Juillet,
- d'assurer le vide-greniers qui a été une réussite, aux dires de nombreux participants. Nous remercions vivement Jean-Paul DESMONS qui nous a gracieusement prêté sa salle afin que l'on puisse installer la buvette.
- Nous ferons le LOTO le dimanche 13 novembre,
- Le Père Noël passera le samedi 17 décembre,
- Nous allons contacter les peintres afin de relancer l'exposition.

Les activités pour 2023 seront inscrites au prochain calendrier des fêtes.

Pour renforcer l'association, une Assemblée Générale extraordinaire est organisée le mardi 4 Octobre afin d'élire quelques membres (idéalement 5 personnes) au Conseil d'Administration. Si vous êtes intéressé(e), inscrivez-vous par SMS au 06 83 51 15 00.

Cordialement.



*Pour A.Tou.Loisirs,
Jean-Jacques Jacquelin*

LES BRICOLOTES



Nous avons repris nos activités. Nous nous retrouvons le lundi de 14h30 à 19h pour préparer les petits cadeaux que nous vous proposerons lors de notre marché de Noël le 26 Novembre, à la salle du Renouveau.

Nous comptons sur votre présence lors de cet évènement, et le lundi aux ateliers route de Salbris si vous souhaitez nous rejoindre.

Les Bricolotes

Animaux domestiques et sauvages de la commune

Hivernation ou hibernation ?



L'automne est là et les animaux se préparent à la saison froide. Chacun à sa façon : les hérissons, les chauves-souris hibernent, tandis que les écureuils hibernent. Une différence importante pour des mots aux sonorités proches parfois confondus.

L'hivernation concerne le fait de se mettre à l'abri pendant l'hiver et de limiter les sorties dans le froid. Le meilleur représentant de cette méthode est l'écureuil. En effet, ses allers et venues pour préparer cette période en faisant des réserves de nourriture ressemblent à un joli ballet à observer en jetant un œil par votre fenêtre. Il passe d'arbre en arbre pour y récolter noisettes, châtaignes ou autres denrées à conserver dans ses multiples caches proches de son abri.

Quant aux mammifères qui hibernent, l'objectif de ce début d'automne est plutôt de profiter des derniers beaux jours pour prendre des forces avant de rejoindre leurs abris protecteurs. Alors,

leur température corporelle va baisser pour entrer en hypothermie et leur cerveau n'assurera que le fonctionnement au ralenti des fonctions vitales.

Qu'en est-il donc de la cigale et la fourmi ? Tout est question d'adaptation plus que de préparation. En effet, les cigales et de nombreux autres insectes ne passent pas l'hiver sous leur forme adulte et c'est une nouvelle génération que nous découvrirons au printemps, alors que la fourmi besogneuse vit plusieurs années en hivernant.

Enfin, pour les reptiles sensibles à la température de leur environnement, ils recherchent un endroit où ils ne seront pas dérangés à partir de mi-octobre. Engourdis par le froid, ils ne bougent plus et ne mangent pas non plus mais restent dans un état de somnolence.

Un besoin de sommeil qui se fait ressentir également chez les humains.

Bel automne à tous !

Amélie Lavina

VIE PRATIQUE

IntraMuros → Nouvel outil de Communication

Depuis de nombreuses années, la Municipalité a construit des outils pour vous donner le maximum d'informations sur ses activités et ses projets :

- ⇒ Site Internet www.pierrefitte-sur-sauldre.fr,
- ⇒ Le journal « Le Pierrefittois »,
- ⇒ PanneauPocket à télécharger sur votre smartphone et/ou tablette,
- ⇒ Nouveau panneau d'affichage Passage de la Forge.

Nouveau : IntraMuros (voir page suivante)

Il s'agit d'une application à télécharger sur votre smartphone (et/ou tablette). C'est une initiative de la Communauté de Communes pour que toutes les communes aient accès d'un coup d'œil aux informations de chacune des communes. La CCSR y indique également ses propres informations. Cela permet de mieux fédérer les communes de la CCSR entre elles.

IntraMuros vous permet de signaler des problèmes que vous pouvez observer tels qu'un trou sur la chaussée, un arbre tombé, un lampadaire cassé, etc...

L'application de la commune de Pierrefitte est entièrement complétée et vous y trouverez très facilement les annuaires, les artisans/commerçants, les hébergements, les actualités, l'agenda des manifestations...



La Communauté de Communes de la Sologne des Rivières



est sur



IntraMuros



Téléchargement gratuit

Salbris | Theillay | La Ferté-Imbault | Orçay | Souesmes
Pierrefitte-surSauldre | Selles-Saint-Denis

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !



Enfin ! La fibre est arrivée

Voilà ! Tout arrive à qui sait attendre. La fibre est dans la commune. Une partie de la rue de Chaon et une partie de la rue de Nouan sont prêtes pour les branchements. Pour savoir si vous êtes concernés, voir www.valdeloirefibre.fr (inscrire la commune puis votre adresse et vous aurez immédiatement la réponse ainsi que la liste des fournisseurs prêts).

À quoi sert la fibre ?

Citation depuis le site www.valdeloirefibre.fr :

« Que ce soit au travail, à domicile ou en déplacement, la multiplication des usages et services sur Internet nécessite une capacité de débit optimale. L'arrivée du Très Haut Débit va également favoriser à l'avenir l'inclusion croissante, dans la vie quotidienne, des objets connectés et les infrastructures adaptées.



Concrètement, grâce à la fibre optique, vous bénéficierez de :

- **Un accès illimité et simultané** pour toute la famille et **des nouveaux usages démultipliés** (réalité virtuelle, streaming, jeux vidéo, TV 4K, TV à la demande, objets connectés...),
- **La téléconsultation médicale et du télétravail**, permettant de s'installer à l'extérieur des centres urbains et de redynamiser les villages,
- **Une offre de services publics renforcée** (couverture des lieux publics, collège-lycée numérique, vidéoprotection...) pour les collectivités ».

L'adressage

Depuis quelques années déjà, la commune de Pierrefitte sur Sauldre travaille sur « l'adressage » afin de se conformer à la législation et à la nomenclature des adresses « normées » : **un numéro, un nom de voie + éventuellement un nom de lieu-dit rattaché à cette voie.**

L'objectif de ce travail est de créer une BAL (Boîte d'Adresses Locale) pour ensuite enrichir la BAN (Boîte d'Adresses Nationale). Cette BAN sera ainsi la base unique pour tous les services (La Poste, les services fiscaux, la sécurité sociale, les services de secours et incendie, les entreprises, les services de livraisons, télécoms, livraison gaz et électricité, installation de la fibre, etc...). Toutes les adresses seront également géolocalisables.

Le travail préparatoire à Pierrefitte est maintenant terminé. Il y a très peu de changement dans le bourg, juste seulement quelques chemins qui deviennent une « Impasse ». Les numéros des maisons ne changent pas.

Par contre « les écarts » se verront dotés de noms de rue et chaque maison d'un numéro.

Chaque Voie Communale (VC) ou Chemin Rural (CR) portera désormais un nom. Ce nom est défini à partir du premier lieu-dit. Y sera accolé le nom du lieu-dit précis : exemple « xxx Route de la Linerie - La Gouarie - 41300 Pierrefitte sur Sauldre », ou « xxx Chemin de Taillevert - La Croix - 41300 Pierrefitte sur Sauldre ».

Les numéros sont en mètres, comptés à partir de la dernière intersection.

Étapes restant à faire :

1. Prendre un arrêté du Maire pour valider la numérotation des maisons,
2. Voter une délibération du Conseil Municipal pour valider les noms des Rues, Routes, Chemins, Impasses, etc...,
3. Informer les habitants de leur adresse et donner les conseils nécessaires pour qu'ils informent leurs correspondants (banques, assurances, etc...),
4. Acheter et installer les nouvelles plaques de rue et les plaques de n° des maisons.

Ainsi la commune de Pierrefitte sur Sauldre se sera mise en conformité avec les exigences des administrations. La distribution des services sera facilitée dans le bourg et les écarts.

Pirkko Turunen



Quels sont les déchets végétaux acceptés ?



tontes
de gazon



branchages



feuilles,
taille de
végétaux



plantes,
végétaux
flétris

**VENEZ LES DÉPOSER CHEZ NOUS
« SANS MODÉRATION » :**



LIEU-DIT "LA MOTTE"
30 RUE DE CHAON
41300 PIERREFITTE-SUR-SAUDRE

AU BOUT DU CHEMIN PRIVÉ À DROITE

TEL: 02 54 95 92 50 / BIENVENUE@LESMARAICHEURS.COM
WWW.LESMARAICHEURS.COM

Que faire de mes CARTONS?



1

**Dans votre
bac de tri**



VIDES ET DECOUPÉS



CARTONS

CARTONS
PROPRES
PLIÉS
ET APLATIS



VIDES ET PLIÉS

2

**Dans votre
déchèterie**

3

**Sur votre
plateforme
de végétaux**



VIDES ET PLIÉS



SMICTOM de Sologne-ne pas jeter sur la voie publique

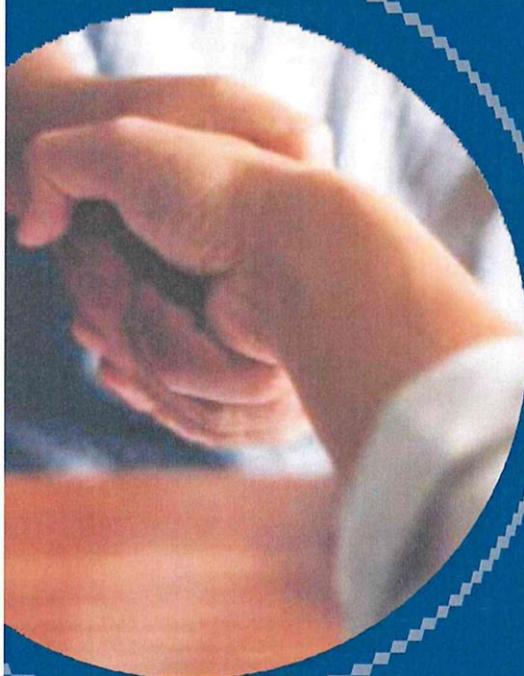
**Le meilleur déchet, c'est celui
que l'on ne produit pas!**



SMICTOM
de SOLOGNE

PERMANENCES D'INFORMATION JURIDIQUE

**GRATUITES ET CONFIDENTIELLES
SUR RENDEZ-VOUS**



**INFORMATION JURIDIQUE DE PREMIER
NIVEAU, ORIENTATION, ACCÈS AU DROIT**

Les domaines d'intervention:

- Droit pénal
- Droit de la famille
- Droit de la consommation
- Droit social/travail
- Droit du logement
- Droit des étrangers
- Droit de la santé
- Autres...

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

**L'ESPACE FRANCE SERVICES
DE SALBRIS**

Au 02.54.94.10.55
50 boulevard de la République



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Conseil départemental d'accès au
droit du Loir-et-Cher**

Tribunal Judiciaire
1 Place de la République
41 018 BLOIS Cedex
<https://www.cdad41.com/>



point-justice
Loir-et-Cher

ENEDIS vous informe

« ELAGAGE = SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE »



Chaque propriétaire a la responsabilité de l'élitage des arbres plantés sur sa propriété. Les distances entre la végétation en domaine privé et la ligne électrique doivent être conformes à la norme NF-C.11-201 (cf. schéma ci contre).



Les arbres, arbustes ou branches plantés sur un terrain dont vous êtes propriétaire ne doivent pas dépasser votre domaine et ne doivent pas non plus se trouver sous les lignes électriques. Une distance de 5 m doit être respectée entre votre végétation et le réseau. Pensez aussi à anticiper la pousse de cette végétation.

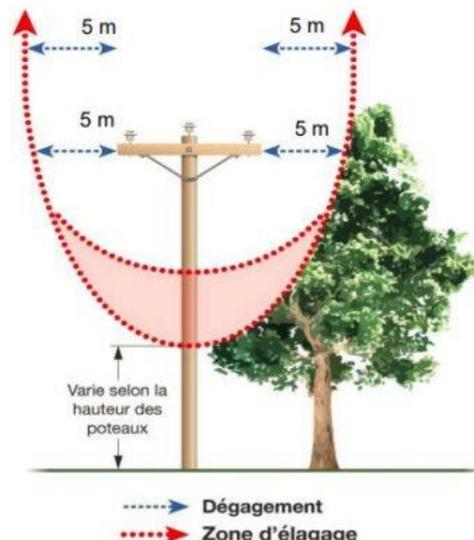
L'élitage doit être réalisé par le propriétaire ou l'occupant à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après envoi d'une DT DICT* sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr.

La chute de vos arbres ou branchages sur le réseau électrique peut engendrer des blessures graves voire mortelles ou des dégâts au réseau ; la réparation des dommages vous sera alors demandée.

« Pour la sécurité de tous,
Pour éviter des coupures d'électricité lors d'événements climatiques
Pour vous et pour les autres utilisateurs du réseau »

ENEDIS

* DT DICT : déclaration de projet de travaux, déclaration d'intention de commencement de travaux



ENEDIS vous informe

« TENSION, ATTENTION »



Juillet 2022

Les travaux agricoles, les chantiers BTP, l'élitage d'arbres, les loisirs nautiques et aériens ou encore la pêche et le bricolage, sont autant d'activités pouvant se révéler dangereuses lorsqu'elles sont pratiquées à proximité de lignes électriques.

La sécurité à leurs abords peut concerner tout un chacun, Enedis en Centre-Val de Loire vous donne les bons réflexes à adopter.

Bons réflexes à adopter :

- Rester éloigné des lignes, postes et pylônes électriques
- Ne jamais tenter de récupérer un objet en contact avec un ouvrage électrique : contacter le numéro d'urgence dépannage **09 726 750 XX** (XX correspondant aux deux chiffres de votre département)
- Éviter tout passage d'objets près d'une ligne électrique : le risque d'électrisation provoqué par un arc électrique apparaît même sans contact direct entre la ligne et l'objet

Rendez-vous sur le nouveau site internet www.Tension-Attention.fr pour retrouver tous les conseils de prudence et les mesures de sécurité pour prévenir le risque électrique.

ENEDIS



Pour plus de sécurité,
téléchargez l'appli LigneAlerte

Enedis et RTE ont développé l'application « LigneAlerte » pour prévenir en temps réel de la proximité d'une ligne électrique aérienne et réduire au maximum les accidents.

Conseil Municipal du 24 juin et 10 août 2022

(compte-rendu complet visible également à la Mairie et sur le site www.pierrefitte-sur-sauldre.fr)

Séance du 24 juin 2022

Le procès-verbal de la séance du 15 avril 2022 est adopté. Monsieur GAULLIER s'exprime sur le fait qu'il ne signera pas le registre.

DROIT DE PRÉEMPTION

Madame le Maire rappelle les faits qui ont conduit à abandonner, à un moment donné, le choix d'acheter le Lion d'Or pour l'épicerie. Elle donne ensuite la parole à Monsieur Alexandre AVRIL, Président de la Communauté de Communes Sologne des Rivières, pour présenter le projet et ses enjeux, notamment l'inscription au CRST d'une somme non définie destinée à l'UCPS (Union pour la Culture Populaire en Sologne).

Monsieur AVRIL détaille le projet en précisant que les statuts ne permettent pas à l'EPCI de préempter d'un point de vue juridique. Toutefois, Monsieur le Président de la Communauté de Communes Sologne des Rivières adressera un courrier pour confirmer son engagement d'aider la commune dans ce projet. Ce sujet sera abordé lors de la réunion de l'EPCI du 11 juillet prochain.

Les membres du Conseil Municipal présents sont intéressés par ce projet et demandent à Madame le Maire d'user de son droit de préemption du fait de la délégation qui lui a été accordée.

Les membres du Conseil Municipal demandent également de recontacter la personne qui était intéressée pour la partie restaurant.

CHOIX DU MODE DE PUBLICITÉ DES ACTES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2131-1 dans sa version en vigueur au 1^{er} janvier 2022,

Vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 07 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et conservation des actes pris par les collectivités territoriales et notamment son article 40 qui fixe l'entrée en vigueur de la réforme au 1^{er} juillet 2022,

Vu le décret n° 2021-1311 du 07 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,

La réforme de la publicité des actes des collectivités, qui sera applicable à compter du 1^{er} juillet 2022, a posé le principe de la publication des actes ni réglementaires ni individuels pris par les autorités communales par voie électronique. Néanmoins, il existe une dérogation pour les communes de – 3 500 habitants : elles peuvent choisir, par délibération, un autre mode de publication : par affichage, par publication sur papier ou par publication sous forme électronique.

Le Conseil Municipal décide que la publication des actes se fera à compter du 1^{er} juillet 2022 sous forme électronique sur le site Internet de la commune.

Il est également présenté les nouvelles dispositions concernant le procès-verbal de séance.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DÉPARTEMENT

Le Conseil Municipal souhaite acquérir du mobilier pour la bibliothèque, présentoirs et bac pour les bandes dessinées.

Le coût s'élève à 993,86 € H.T.

Le Conseil Municipal sollicite une aide financière de la Direction de la Lecture Publique afin de l'aider dans ce projet.

SOUTIEN AU PROJET DE LABELLISATION DE L'INSTITUT MÉDICAL DE SOLOGNE EN HÔPITAL DE PROXIMITÉ

Madame le Maire rappelle l'importance de l'Institut Médical De Sologne (IMDS) sur le territoire et souhaite que le Conseil Municipal apporte son soutien pour que l'institut obtienne une labellisation « Hôpital de proximité ».

DEMANDE DE SUBVENTION DDAD

À voir lors d'un prochain conseil municipal.

DROIT DE PRÉEMPTION SUR LES TERRAINS DE LA SOCIÉTÉ LANGE – Chemin de la Boule aux Cailloux

Madame le Maire a demandé à un avocat d'annuler la décision d'abandon du droit de préemption, celle-ci n'était pas légale, le droit de préemption en zone AU étant du ressort du Conseil Municipal. Avant la vente aux enchères, l'avocat a demandé la motivation du projet pour préempter. Le droit s'appliquant sur la dernière enchère, le Conseil Municipal ne se prononcera qu'à l'issue de celle-ci sur le fait d'user ou non de ce droit.

L'intérêt de l'acquisition de ces terrains réside dans la présence d'un étang, la commune n'ayant pas d'étang communal. Voir lors du prochain bulletin communal pour lancer une consultation auprès des Pierrefittois. Il existe sur ces terrains un emplacement réservé pour l'agrandissement du cimetière. Sur les terrains, le projet de panneaux photovoltaïques pourrait y être installé.

QUESTIONS DIVERSES

- Madame le Maire informe le Conseil de la rencontre avec la nouvelle professeure des écoles. Elle souhaiterait occuper la maison communale sise 31 rue de Souesmes. Le Conseil lui propose la location au prix de 400 € mensuel. Il faudra réaliser les diagnostics nécessaires. Il a été rappelé que l'on doit faire des DPE de tous les biens communaux avec l'échéance de 2023. De plus, il a été rappelé qu'une étude devait être menée sur les valeurs locatives de manière à ce que les loyers soient tous adaptés et en adéquation les uns aux autres.

- Madame le Maire donne lecture du courrier de l'entreprise FOLTIER concernant les problèmes liés à la couverture de la salle des fêtes. Une intervention de leur part aura lieu à la rentrée de septembre.

- Le Conseil Municipal ne donne pas suite à la proposition d'implanter un distributeur automatique de pizzas.

- Madame le Maire donne lecture des remerciements des familles AMIOT et CARLIER suite aux obsèques de Michel AMIOT et de Patrick CARLIER. Il est proposé de donner le nom « Michel AMIOT » à la salle des fêtes ou à un autre bien communal en reconnaissance de son dévouement au monde associatif. La décision sera mise au prochain conseil municipal.

- Une relance doit être faite à la propriétaire de la rue de Sauldre et rue aux Cas ainsi que celui de la maison derrière l'église, les délais accordés dans les précédents courriers étant dépassés.

LES COMMISSIONS ET COMITÉS PRÉPARENT...

Commission Développement Durable et Transition Écologique

Le thème « Énergie » choisi au début de l'année 2022 par la commission DDTE correspond aux sujets en pleine actualité. Les prix de l'énergie explosent et chacun s'inquiète de ses prochaines factures avec l'arrivée de l'hiver.

En attendant les prochaines actions en cours de mise en place par la commission, nous vous proposons quelques astuces simples et gratuites pour réduire vos factures d'énergie :

- Fermer les volets la nuit et laisser entrer la lumière le jour pour profiter des apports solaires,
- Purger régulièrement les radiateurs pour favoriser la diffusion de la chaleur,
- Fermer les portes des pièces peu ou pas chauffées et installer des bas de portes pour éviter les déperditions,
- Couvrir les casseroles pour réduire les temps de cuisson,
- Dégivrer les réfrigérateurs et congélateurs et nettoyer les grilles à l'arrière,
- Faire sécher son linge à l'air libre.

Un listing exhaustif des petites actions à adopter au quotidien est disponible sur le site internet de l'ADEME – Rubrique Économies d'énergie.

La commission développement durable et transition écologique

LA NOUVELLE EQUIPE FÊTE SES 6 MOIS DE GESTION ET DÉJÀ DE BONNES NOUVELLES !

Le refuge animalier de Sologne, à Salbris, dispose depuis le 1er avril de cette année d'une nouvelle direction avec pour président, Alain CHANTERAU, pour secrétaire et adjointe, Catherine CARRIQUIRI et pour trésorier, Christian ROGNERUD.

La nouvelle équipe a immédiatement pris des mesures d'urgence, avec l'aide précieuse du personnel du refuge et celle - essentielle aussi - des bénévoles.

Trois mois seulement après son arrivée, l'équipe a reçu la visite annuelle des vétérinaires de la direction départementale et a été félicitée pour la meilleure propreté des installations que lors de leur dernière visite, même si de nombreux points restent encore à améliorer.

Comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, le refuge a embauché un jeune soigneur diplômé en soins animaliers, Lucas Limon, qui s'occupe des animaux deux jours par semaine avec beaucoup de douceur envers les pensionnaires mais une réelle efficacité côté nettoyage. Il épaula ainsi l'employée actuelle et la relaie pour les visites chez le vétérinaire.

« Nous avons plutôt bien démarré mais il reste de nombreux aspects à améliorer pour le confort et la santé des animaux, déclare Alain CHANTERAU. Les locaux nécessitent des travaux de bricolage, de peinture ou de carrelage. Nous devons également réparer des pièces métalliques des portes de certains box des chiens. Or, notre budget est très serré, même si la ville de Salbris et la vingtaine de communes dont le refuge est la fourrière attitrée, apportent un certain soutien financier. Le reste du budget dépend directement de la cotisation versée par les 50 à 60 adoptants d'animaux chaque année ; des loyers perçus lorsqu'on nous confie un animal en pension pour une semaine ou quinze jours de vacances du propriétaire ; des frais de fourrière des maîtres trop heureux que l'on ait retrouvé leur animal perdu ou échappé et, bien-entendu, des dons de croquettes, serviettes, couvertures, de gamelles, soit directement par les particuliers soit par le biais de commerçants que nous remercions tous. L'action des bénévoles est également essentielle au bien-être des animaux en sortant les chiens en balade, en sociabilisant les chats apeurés ou même en accueillant chez eux des chatons nouveaux-nés, abandonnés dans un carton, et dont il faut s'occuper toutes les deux à trois heures même la nuit ! Un grand merci à chacun.

Notre tâche est immense et nous allons avoir besoin de toutes les bonnes volontés, mais de façon coordonnée pour être véritablement efficaces. En urgence, nous aimerions construire un box extérieur pour y placer un animal récupéré la nuit par la police municipale ou la gendarmerie, afin de leur faciliter les choses pour mettre cet animal en sécurité. Nous aurions besoin de dons de parpaings ou d'un demi-sac de mortier, qui restent parfois à la suite de travaux. Il nous faudrait un montant de porte et un morceau de grillage et aussi des bras courageux pour construire ce projet.

Nous prévoyons beaucoup d'autres choses dans les mois à venir dont des animations et des activités de formation. Alors, comme nos amis à quatre pattes : ouvrez l'oeil et tendez l'oreille pour y participer ! ». En attendant, nous remercions toutes les personnes qui donnent de leur temps ou font des dons au refuge en offrant de la nourriture ou des objets. Une belle solidarité qui fait du bien aux animaux et à l'équipe qui en prend soin !

Tel du refuge pour plus d'information : 02 54 97 29 18

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à

Maxence THEVENIN DEROUCK	20 juillet 2022
Maylon CHAUMET	15 août 2022
Owen PICARD	16 août 2022
Sweli MICALLEF	24 août 2022
Lyam VANNIER	22 septembre 2022



Félicitations à

Zoé JIMENEZ et Christopher MAZURIER	02 juillet 2022
Noémie FREBOT et Mickaël DA COSTA OLIVEIRA	13 août 2022
Hélène DE POMMEREAU et Louis-Xavier de LAAGE de MEUX	26 août 2022



Ils nous ont quittés

Marie-Françoise de LAAGE de MEUX née MORANE	16 mai 2022	87 ans
René ALANCOURT	06 juin 2022	81 ans
Michel AMIOT	07 juillet 2022	69 ans
Corinne DESROSIERS née PROUILLE	10 août 2022	73 ans
Anny DENIS née GUINGAND	29 août 2022	68 ans
Éric DEGAGNY	05 septembre 2022	67 ans

CALENDRIER DES FÊTES 2022 (prévisionnel – sous réserve des conditions sanitaires)

OCTOBRE	Samedi 08	Belote Gymnastique Volontaire	Salle des Fêtes
	Dimanche 30	Rallye Halloween L'A PEPS	Asile
NOVEMBRE	Vendredi 11	Commémoration de l'Armistice de 1918	Salle des Fêtes
	Dimanche 13	Loto A.Tou.Loisirs	Salle des Fêtes
	Samedi 26	Marché de Noël des Bricolotes	Renouveau
DÉCEMBRE	Samedi 03	Sainte Barbe	Salle des Fêtes
	Lundi 05	Commémoration AFN	Renouveau
	Samedi 17	Visite du Père Noël	Salle des Fêtes



L'Office de Tourisme de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières a pris l'initiative de créer un mug pour chaque commune.

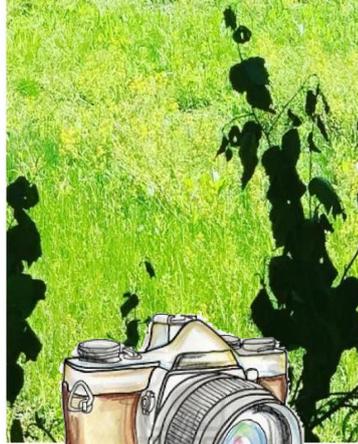
Celui de Pierrefitte est illustré par une peinture de la Chapelle, réalisée par Sylvie Pestat.

Ces mugs sont en vente à l'Office de Tourisme à 8 €.

Directeur de la publication : Bernadette Courrioux, Maire ; **Rédaction** : Commission Communication
Mise en page : Sabrina Chapart ; **Imprimé à la Mairie**



DANS L'OEIL DE PIERREFITTE



V.M